

## **PROCÈS-VERBAL**

### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

Le vendredi 19 octobre 2018 à 12 h  
Palais des congrès de Montréal, salle 520 A

---

#### **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

Dr Jean-Marc Dumoulin souhaite la bienvenue à tous et souligne qu'il partagera la présidence de l'assemblée avec Dre Madelaine Shildkraut. Dre Madelaine Shildkraut s'adresse ensuite à l'assemblée et présente les membres du conseil d'administration. Elle souligne que Pierrette Lalonde agira à titre de secrétaire d'assemblée.

Elle demande ensuite à l'assemblée de prendre une minute de silence pour honorer la mémoire de trois (3) orthodontistes qui nous ont quittés au cours de la dernière année, Dr Ezra Kleinman, Dr Morris Weschler, et Dr Louis Cadotte.

***Sur proposition de Dre Sonya Lacoursière appuyé par Dr Louis Roy, il est unanimement résolu de retenir Pierrette Lalonde comme secrétaire d'assemblée et de procéder à l'ouverture de l'assemblée à 13 h 35.***

#### **2. VÉRIFICATION DU QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le quorum est vérifié et confirmé.

***Sur proposition de Dr Jean-Marc Dumoulin dûment appuyée par Dr Réjean Labrie l'ordre du jour est adopté à l'unanimité tel que présenté.***

#### **3. BILAN DE LA CAMPAGNE DE PUBLICITÉ FDSQ**

Dr Jean-Marc Dumoulin explique que l'année 3 de la campagne de publicité de la FDSQ est en préparation. L'information n'était pas disponible au moment de l'AGA tenue en mai 2018 pour nous permettre de prendre décision à savoir si l'AOQ souhaitait continuer sa participation à cette campagne. Pour nous permettre de prendre une décision éclairée, Benoit McNicoll et Maxime Després, de la firme Bunka, sont invités à venir présenter les résultats de l'année 2 de la campagne de publicité et les orientations de l'année 3.

Messieurs McNicoll et Després prennent la parole et présentent le post mortem de la campagne de publicité 2018.

La FDSQ ira de l'avant avec la 3<sup>e</sup> année de la campagne de publicité et déjà plusieurs rencontres préparatoires ont eu lieu. Toutes les associations ont décidé d'aller de l'avant, ne reste que l'AOQ à donner sa réponse. Le « punch » de cette 3<sup>e</sup> année serait donné aux orthodontistes de la même façon que pendant l'année 1 c'était pour les endodontistes et l'année 2 pour les maxillos.

La distribution des budgets seraient relativement répartis selon les mêmes ratios que pour la dernière année de la campagne (numérique, télévision, radio, etc.). Le volet anglophone a été très fort à la radio.

Il serait peut-être éventuellement opportun de se questionner si nous pourrions faire une campagne ciblée uniquement pour les orthodontistes. Présentement la campagne de la FDSQ est pour faire reconnaître les spécialistes alors que nous pourrions continuer sur cette lancée et faire de la représentation sur notre spécialité.

Finalement, s'ils ont des questions, les membres sont invités à s'adresser à Gestias ou de communiquer avec Dr Jean-Marc Dumoulin qui se fera un plaisir de répondre ou de faire le pont avec la firme Bunka.

#### **4. RÉSULTATS DU SONDAGE EN LIGNE DE L'AOQ AUPRÈS DES ORTHODONTISTES DU QUÉBEC**

Ce sondage a été fait auprès des membres et non-membres de l'AOQ et nous avons obtenu un total de 125 répondants. Les pratiques ne sont plus les mêmes qu'il y a plusieurs années.

Le profil de la profession change; l'association œuvra dans ce sens afin de répondre aux besoins actuels et futurs de la profession d'aujourd'hui et de demain. On constate que la très grande majorité des répondants sont propriétaires de leur entreprise. Évolution depuis plusieurs années. Nous avons été surpris de constater que seulement la moitié a utilisé ou relancé le matériel de la campagne sur leur page Facebook personnelle et/ou professionnelle. Nous croyons que si nous avons décidé de nous impliquer dans la campagne, il faudrait l'appuyer pour améliorer la visibilité.

L'association n'existe plus essentiellement pour organiser des formations; par contre, les nouvelles règles concernant la formation continue de l'ODQ risquent de changer les choses et de favoriser les formations organisées par l'AOQ. Le but premier de l'association était de créer et organiser des formations, et cela doit continuer; par contre, nous rencontrons un enjeu majeur car il y a souvent peu d'inscriptions. Auparavant, les salles étaient pleines mais maintenant nous sommes souvent en compétition avec les entreprises qui offrent de cours aussi.

La dynamique changera à cause des nouvelles règles de l'ODQ. Il faudrait trouver moyen d'annoncer d'avance les formations pour que ce soit à l'agenda de tous; l'année prochaine ce sera l'année du congrès de la FDSQ.

Nos formations sont toujours octobre, mars, mai; nous pourrions revoir le tout et évaluer la possibilité d'organiser des formations en formule « mini-congrès » – c'est un concept à évaluer.

L'ouverture des formations au personnel des cliniques pourrait aussi nous permettre d'augmenter les fonds et la présence aux formations.

***Dr Daniel Godin propose d'évaluer la possibilité d'organiser des formations sous forme de « mini-congrès ». Cette proposition est dûment appuyée par Dr Catherine Jomphe; après un vote à mains levées, cette proposition est acceptée à la majorité.***

Le conseil d'administration évaluera cette possibilité pour 2020.

## **5. DIRECT TO CONSUMER ALIGNERS**

Dre Madelaine Shildkraut travaille en collaboration avec la CAO et l'AAO sur ce dossier.

Pour le moment, leur présence est encore illégale au Canada. Par contre, le phénomène se propage rapidement. Des patients ont maintenant commandés des coquilles de rétention; ça arrive plus vite que ce qu'on pensait. Par contre, les boutiques sont interdites au Canada mais du personnel est recherché pour scanner/photographier les patients...ils ont des budgets astronomiques donc ils vont foncer. C'est une réalité qui cogne à nos portes.

Notre rôle sera de dénoncer à l'Ordre et de démontrer les dommages causés. Dre Madelaine Shildkraut a communiqué avec le président de l'ODQ qui a confirmé que ceci tombe hors de la législation de l'ODQ et que c'est aux associations de dénoncer.

## **6. BILAN DU SOUPER AVEC LES ANCIENS PRÉSIDENTS DES 10 DERNIÈRES ANNÉES**

Le CA a invité et rencontré en août dernier les présidents sortants des 10 dernières années pour connaître leurs inquiétudes et recommandations; nous voulions surtout connaître leur vision du futur de l'association. Nous voulons être proactifs.

Beaucoup d'idées ont été échangées durant la soirée. L'enjeu le plus inquiétant était le manque d'appartenance des membres du groupe. Le mot clé de la soirée était l'importance du travail d'équipe.

## **7. PÉRIODE DE DISCUSSION – LA PAROLE EST AUX MEMBRES**

### **AGA**

On questionne la présence d'un avocat pour agir à titre de président d'assemblée lors des AGA; ceci engendre des frais et est-ce vraiment nécessaire. En réponse au questionnement, on explique qu'il y a eu des dérapages pendant des années lors des assemblées; des démarches ont donc été entreprises pour apprendre sur le fonctionnement des assemblées et un accompagnement a été nécessaire pour éviter de nouveaux dérapages pour éviter de manquer respect envers les conférenciers invités qui doivent faire la formation après la tenue de l'AGA. Le CA a jugé que la présence de l'avocat était nécessaire au moment où il y était.

## **BUCCO**

La situation concernant le dossier Bucco a dérapé. Un groupe de membres étaient outrés de la façon dont ils ont été approchés par la compagnie Plogg. De son côté, le CA n'a jamais endossé la façon de faire de Plogg (qui était auparavant notre fournisseur...). Nous étions en situation de conflit et nous avons adressé la situation. D'autres membres auraient préféré que la façon de faire soit différente de celle qui a été préconisée pour gérer la situation.

Il est mentionné qu'un groupe de membres aurait souhaité avoir accès aux courriels des membres pour s'adresser à tous mais cela leur a été refusé alors que la compagnie a fait un envoi de masse. La question est de savoir de quelle façon elle a obtenu les adresses de tous.

Plusieurs ont eu le sentiment que l'association n'était pas là pour défendre la profession. On ne sentait pas de respect entre les membres et on sentait de la division du groupe, il n'y avait plus de sentiment d'entraide. L'enjeu n'est pas de se battre entre nous mais de prouver que nous sommes des spécialistes et se protéger mutuellement, et la qualité de notre travail va prouver que nous sommes spécialistes. Il faut éviter la division et suivre une direction de groupe, éviter l'individualisme.

Certains membres ont eu l'impression que le CA n'agissait pas assez rapidement et ont décidé de prendre les choses en mains. Un commentaire est émis à savoir que le CA aurait dû communiquer aux membres ce qui se passait.

Il y a malheureusement eu incompréhension et confusion dans la compréhension de la situation et cela a créé des frustrations. On questionne à savoir pourquoi l'erreur de la compagnie est-elle devenue l'erreur du CA? Quelle tangente voulons-nous prendre face à cette situation?

Il est aussi important d'aviser le CA de tout dossier paraît litigieux; le CA pourrait alors évaluer la situation et communiquer les 2 côtés de la médaille aux membres. Malheureusement, dans le dossier qui est présentement concerné, le dossier est resté un « dossier interne » car plusieurs, n'étaient pas au courant, jusqu'à récemment. Il est donc suggéré que dorénavant le CA annonce aux membres la problématique qui est sur la table et de se donner le temps pour la revoir avant d'agir.

Suite aux événements, le CA a décidé de convier les membres à l'assemblée spéciale d'aujourd'hui pour ouvrir la discussion et donner l'opportunité aux membres de s'exprimer face à la situation. Tous ont été conviés en bonne et due forme et l'assemblée spéciale avait même été annoncée lors de l'assemblée générale annuelle tenue en mai 2018. Il était donc de la responsabilité de tous de se présenter pour venir s'exprimer. En conclusion, nous devons travailler ensemble car c'est de cette façon que nous pourrions réellement faire la différence.

## **PARTICIPATION À L'ANNÉE 3 DE LA CAMPAGNE FDSQ**

Tel que voté lors du congrès de la FDSQ en 2016, l'AOQ avait acquiescé de participer aux trois années de la campagne de notoriété de la FDSQ.

Suite à la présentation de messieurs McNicoll et Després de la firme Bunka en début de réunion, nous devons décider si nous allons de l'avant avec le 3<sup>e</sup> volet de la campagne qui mettra l'accent sur l'orthodontie. Nous devons obtenir le consensus des membres.

***Il est proposé par Dre Sandrine Trudel, secondé par Dr Réjean Labrie, de participer au 3<sup>e</sup> volet de la campagne de publicité FDSQ et de payer la cotisation spéciale de la FDSQ. Le vote est demandé et on procède à un vote à mains levées; la proposition est adoptée à l'unanimité avec 2 abstentions.***

#### **8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

***Les points à l'ordre du jour étant épuisés, Dre Julie Caron propose de lever l'assemblée. La proposition est secondée par Dr Réjean Labrie et adoptée à l'unanimité.***

L'assemblée est donc levée à 16 h 30

PROJET